

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 208
24 - Dordogne
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Sarlat-la-Canéda
ASSOCIATION VOIX POUR LES FEMMES DU MONDE.

Objet : oeuvrer pour le développement des droits des femmes et des enfants dans le monde ; plusieurs pôles d'actions feront partie de l'association: pôle 1: Aide aux femmes en situation de précarité ; Pôle 2: Éducation pour les filles en priorité et pour les garçons dans le monde ; pôle 3: Formation et entrepreneuriat pour les femmes ; pôle 4: Santé, prévention, soins, soutiens ; pôle 5: La justice climatique des femmes ; pôle 6: Prévention, éducation, thérapie des garçons et des hommes (ateliers des "acteurs du respect" dans les structures scolaires, dans les milieux du sport, dans les entreprises, prévention au niveau juridique, autres) ; l'association propose et encourage les personnes, qu'elles soient professionnelles ou amateurs de participer par leurs voix, leurs spectacles, leurs concerts, leurs conférences, la vente de leur produits audio et/ou vidéo de s'investir aux projets de l'association en donnant une partie ou la totalité de leur bénéfice ; un festival de L'ASSOCIATION VOICE FOR WOMEN'S WORLD sera organisé quand la logistique et les moyens financiers seront réunis afin de rassembler des fonds et de faire connaître les projets pour les droits des femmes et des enfants dans le monde ; d'autre part, l'association organisera régulièrement des appels aux dons

Siège social : combal de boudy, 24580 Plazac.

Date de la déclaration : 20 février 2020.